

sous la direction de
Mathieu Perona et Claudia Senik

Le Bien-être en France

Rapport

2020

Observatoire du Bien-être

CEPREMAP

CENTRE POUR LA RECHERCHE ECONOMIQUE ET SES APPLICATIONS

Le Bien-être en France

Rapport 2020

Observatoire du Bien-être du Cepremap

Sous la direction de **Mathieu Perona** et **Claudia Senik**

Direction scientifique : **Yann Algan, Andrew Clark, Claudia Senik**

Conseillère scientifique : **Elizabeth Beasley**

Assistante de recherche : **Iris Laugier**

Directeur de la publication : **Daniel Cohen**

C E P R E M A P

CENTRE POUR LA RECHERCHE ÉCONOMIQUE ET SES APPLICATIONS

Ce rapport s'appuie sur les *Notes* publiées par l'Observatoire au cours des années 2018, 2019 et 2020, en particulier :

- Note 2018-06, « Diplôme, revenus et confiance », Elizabeth Beasley, Madeleine Péron et Mathieu Perona
- Note 2018-07, « Bonheur rural, malheur urbain ? », Madeleine Péron et Mathieu Perona
- Note 2019-01, « La France malheureuse », Mathieu Perona
- Note 2019-03, « Qui sont les Gilets jaunes et leurs soutiens ? », Yann Algan, Elizabeth Beasley, Daniel Cohen, Martial Foucault, Madeleine Péron,
- Note 2019-05, « La France et l'Europe », Mathieu Perona
- Note 2019-07, « Le passage à la retraite », Madeleine Péron, Mathieu Perona et Claudia Senik
- Note 2020-07, « Heurs et malheurs du confinement », Dylan Alezra, Sandra Hoibian, Mathieu Perona et Claudia Senik

ainsi que sur les notes de conjoncture publiées trimestriellement depuis juillet 2017.

Les éléments présentés dans ces notes ont été mis à jour à l'aide des informations les plus récentes. Le chapitre consacré au bien-être au travail est inédit. La partie historique a été écrite spécifiquement pour ce rapport par Rémy Pawin.

Les auteurs remercient Sarah Flèche et Andrew Clark pour leur relecture attentive et leurs commentaires.

© Les éditions du Cepremap, 2020
48, boulevard Jourdan – 75014 Paris
www.cepremap.fr

ISBN 978-2-9564629-2-7

7. Groupes sociaux et territoires

Entre niveau national et individuel, ce chapitre adopte une vision intermédiaire, à l'échelle des groupes sociaux et des territoires et propose trois coups de projecteur sur la géographie du bien-être et de la confiance.

Le premier met en lumière une structuration sociale de l'insatisfaction et du mal-être. S'intéresser particulièrement aux personnes qui déclarent des faibles niveaux de satisfaction révèle les écarts entre groupes sociaux, écarts qui peuvent être peu visibles lorsque l'on ne raisonne qu'en termes de moyennes. Cela met en évidence un degré important d'insatisfaction dans un ensemble de groupes sociaux-économiques qui se sont largement retrouvés dans le mouvement des Gilets jaunes.

Le second coup de projecteur adopte une perspective plus directement territoriale. On découvre des écarts entre types d'agglomération qui obligent à adopter une vision plus nuancée que l'opposition entre villes et campagnes. Dans ces écarts, nous lisons un positionnement spécifique, et inquiétant, des villes moyennes, qui semblent concentrer les difficultés sociales et démographiques sans toujours disposer des moyens d'y faire face. Afin de mieux appréhender ce que serait une géographie fine du bien-être et de la confiance, nous avons également construit des modèles de ce que pourraient être ces grandeurs au niveau des communes. Les résultats de ces modèles présentent deux géographies contrastées, celle de l'insatisfaction présentant des similitudes fortes avec celle de la mobilisation des Gilets jaunes.

Le troisième coup de projecteur, plus prospectif, porte à un niveau encore plus local. Les quartiers, arrondissements ou villes représentent en effet une échelle à laquelle peuvent aisément se déployer les outils du bien-être subjectif. Ces derniers fournissent une mesure des bénéfices apportés par des équipements – les espaces verts – ou des événements – les Jeux olympiques par exemple – dont les retombées sur l'expérience des habitants ne sont que très imparfaitement prises en compte par des mesures d'activité économique. Ces exemples illustrent l'intérêt qu'il y aurait à adapter au cas français les outils conceptuels et pratiques de mesures du bien-être local existant dans d'autres pays, à commencer par le Royaume-Uni.

Plus encore que dans les autres parties de ce rapport, l'enjeu de ces analyses prend une dimension politique. Comme nous l'avons montré dans nos précédents travaux^[59], l'insatisfaction trouve en France une traduction dans la vie politique, avec trois modalités : le retrait (abstention),

le vote aux extrêmes du spectre politique, et la contestation directe (mouvement des Gilets jaunes). Faire la cartographie sociale et territoriale de l'insatisfaction, c'est mettre en lumière ces lieux et populations qui se sentent à l'écart de la vie sociale et politique dans son ensemble, voire qui s'en sentent abandonnés^[60].

7.1.1 PORTRAIT SOCIAL DE L'INSATISFACTION

Qu'est-ce que l'insatisfaction ?

Notre question de référence pour évaluer la satisfaction dans la vie demande aux répondants de se positionner sur une échelle allant de de zéro (pire vie possible) à 10 (meilleure vie possible). Cette question présente une dimension réflexive. Une réponse sur le bas de l'échelle reflète ainsi moins un épisode momentané de malheur qu'une insatisfaction profonde vis-à-vis de ce qu'est la vie du répondant, comparée à ce qu'il pense qu'elle aurait pu être. Nos précédents travaux ont ainsi montré que les personnes de cette catégorie votaient plus souvent aux extrêmes de l'échiquier politique.

Dans l'ensemble, dans quelle mesure êtes-vous satisfait de la vie que vous menez actuellement ?

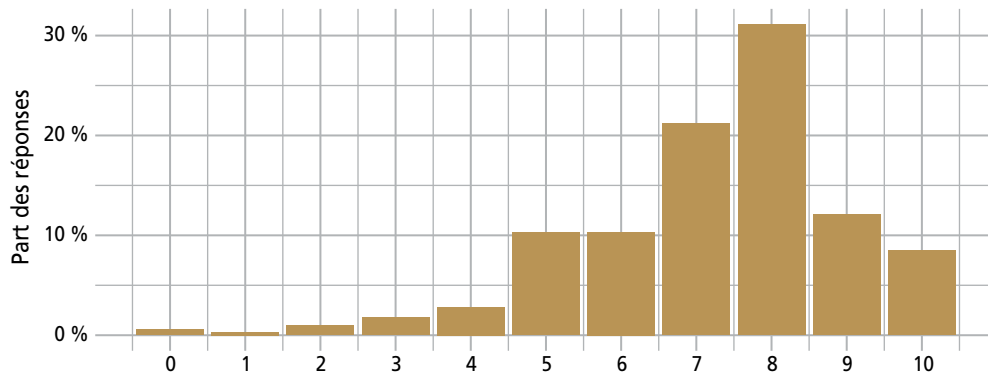


Fig. 7.1 – Satisfaction de vie.

Données : Insee, dispositif SRCV, vagues 2010-201. Observations : 123 083.

Fixer sur cette échelle un seuil en-dessous duquel nous considérerons que la personne est peu satisfaite, ou insatisfaite, de sa vie présente naturellement une part d'arbitraire. Au regard de la répartition des réponses à cette question au cours des dix dernières années, deux seuils sont envisageables. Soit nous considérons que sont malheureuses les personnes qui ont répondu 5 ou moins, ce qui rassemble 17 % des répondants, soit nous incluons également ceux qui ont répondu 6 à cette question, et cette part monte à 27 %. Nous retenons ce dernier seuil, qui nous permet de prendre en compte l'intégralité du quart le moins satisfait de la population.

Le genre et l'âge

57 % des personnes peu satisfaites, selon notre définition, sont des femmes, mais cet écart s'explique par les moindres niveaux de diplôme et de revenu de ces dernières. En revanche, les

femmes sont plus sujettes que les hommes à l'anxiété, à la dépression et éprouvent un sentiment d'insécurité très largement supérieur à celui éprouvé par les hommes.

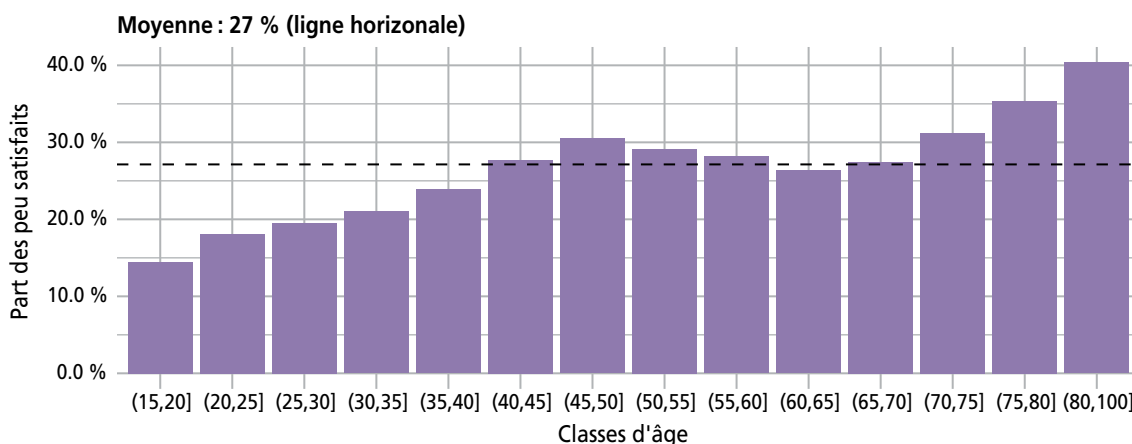


Fig. 7.2 – Insatisfaction en fonction de l'âge.

Données : Insee, dispositif SRCV, vagues 2010-2017. Observations : 123 082.

La satisfaction de vie varie aussi au cours de la vie, avec un point bas aux alentours de 50 ans^[61]. Nous retrouvons cette dynamique dans la part des peu satisfaits. Cette part augmente régulièrement entre 15 et 45 ans, puis diminue légèrement avant de connaître une nouvelle inflexion, et d'être particulièrement élevée chez les plus de 80 ans. Si cette insatisfaction des plus âgés est compréhensible, dans la mesure où elle est certainement liée à la dégradation des capacités physiques, celle des 40-50 ans interroge plus : il s'agit de ménages qui atteignent le sommet de leur trajectoire de revenus. Sont-ils plus insatisfaits parce que cette période de la vie est intrinsèquement plus difficile, ou parce qu'ils appartiennent à une génération moins satisfaite que celles qui les entourent ? Strictement parlant, il n'est pas possible de distinguer les effets d'âge et de cohorte dans de telles données. Toutefois, le fait qu'une dynamique de ce type, avec des points d'inflexion similaires, soit présente dans un grand nombre de pays indique qu'il s'agit bien d'un effet d'âge, les situations des différentes générations étant différentes d'un pays à l'autre même au sein de l'Europe.

La situation sociale

Le revenu

Nous avons illustré dans l'Opuscule *Les Français, le bonheur et l'argent* (Algan et al. 2018) à quel point le revenu constituait un déterminant fondamental de la satisfaction de vie pour les Français, plus que dans la plupart des autres pays. De fait, dans notre échantillon, le revenu médian des ménages comptant un membre peu satisfait accuse un retard de 675 € par mois par rapport à celui de l'ensemble de la population. Pour les ménages peu satisfaits, le revenu médian s'établit ainsi à 2 300 € mensuels, soit à 1,8 SMIC au total. La part des peu satisfaits diminue au fur et à mesure que le revenu augmente. Elle est de 49 % parmi les membres du premier décile (les 10 % les plus pauvres), et de 14 % parmi les 10 % les plus riches (fig. 7.3).

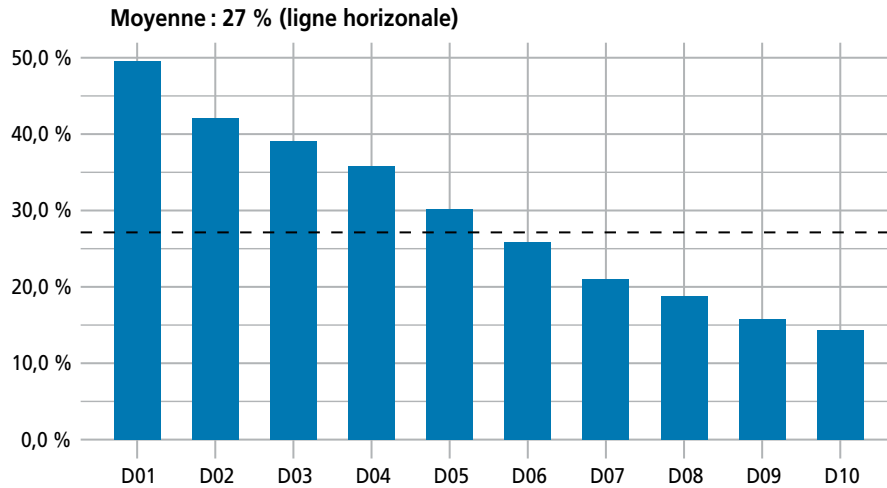


Fig. 7.3 – Part des peu satisfaits par décile de revenu disponible.

Source : SRCV, vagues 2010-2017. Observations : 123 078.

Le diplôme

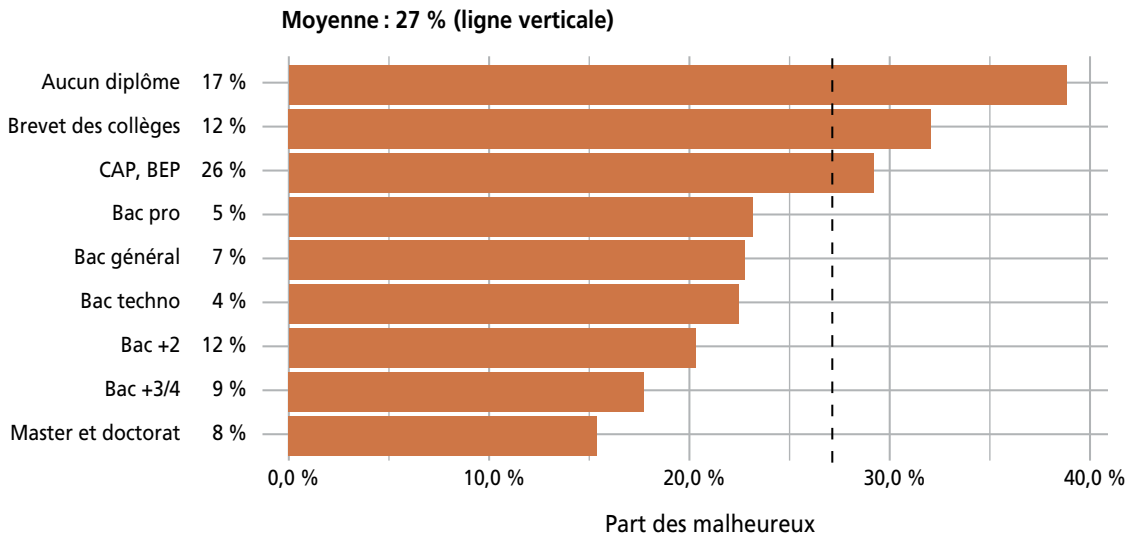


Fig. 7.4 – Part des peu satisfaits par niveau de diplôme.

Données : Insee, dispositif SRCV, vagues 2010-2017. Observations : 118 474.

Le diplôme occupe en France une place centrale dans la détermination des carrières professionnelles. Par conséquent, les plus diplômés tendent à être plus satisfaits, ce qui s'explique largement par des revenus plus élevés et par un effet d'âge, les plus âgés étant à la fois moins diplômés et moins satisfaits. Les différences brutes selon le niveau de diplôme, la situation d'emploi ou la catégorie socio-professionnelles sont qualitativement identiques, une fois neutralisé l'effet du

revenu et de l'âge. La part des peu satisfaits est ainsi de 39 % parmi les sans diplôme, et de 15 % parmi les diplômés d'un Master ou d'un doctorat. Le graphique souligne le rôle charnière du baccalauréat, mais aussi le poids encore très important dans la population (plus de la moitié) des personnes dont le diplôme le plus élevé est inférieur à ce niveau.

Une partie de cet effet déterminant du diplôme, qui ne reflète que le degré de formation initiale des individus, pourrait être neutralisé par la formation continue. En France, l'effet est plutôt cumulatif, les moins diplômés ayant jusqu'ici moins eu accès à la formation professionnelle et à la validation des acquis de l'expérience. Au-delà de l'effet direct du diplôme sur le niveau de revenu, une récente note d'analyse de *France Stratégie* (Flamand, Gilles, et Trannoy, 2018) relève que si les revenus des plus diplômés augmentent en moyenne jusqu'à l'âge de 62 ans, ceux des moins diplômés commencent à diminuer dès 54 ans, ce qui est de nature à engendrer une forte frustration pour des personnes qui ont encore près de dix ans de vie active devant elles.

Le statut professionnel

Au-delà du revenu qu'il procure, le travail apporte des bénéfices propres en termes de satisfaction de vie. Ceci apparaît clairement en distinguant trois groupes : les personnes occupées (ayant un emploi ou en cours de formation – 52 % des répondants), les inactifs par choix (au foyer ou en retraite – 39 % des répondants), et ceux dont l'inactivité est subie (dont les chômeurs, qui incluent ici les personnes se déclarant au chômage, même si elles ne sont pas inscrites à Pôle Emploi – 9 % des répondants). Si les écarts de satisfaction entre ces groupes sont importants, ils ne doivent pas occulter que parmi les personnes ayant un emploi, une sur cinq se déclare peu satisfaite.

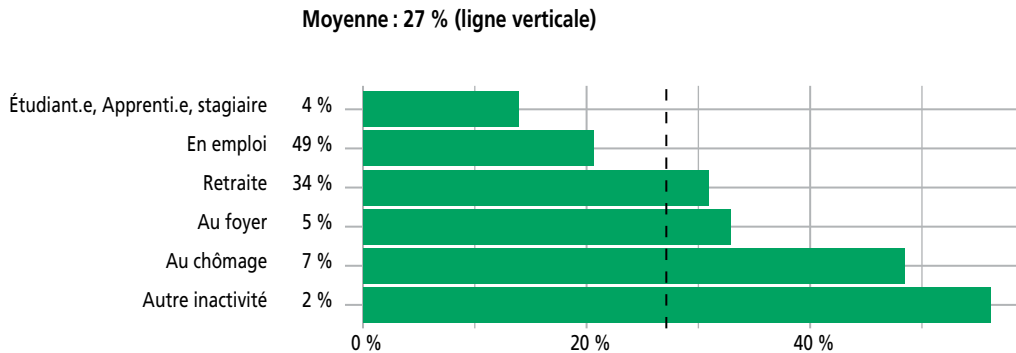


Fig. 7.5 – Part des malheureux par situation d'activité.

Données : Insee, dispositif SRCV, vagues 2010-2017. Observations : 118 474.

La catégorie socio-professionnelle

Lors du mouvement des Gilets jaunes, les enquêtes sur les ronds-points ont montré que le cœur social du mouvement était formé des classes moyennes inférieures et de la partie supérieure des classes populaires. Ces deux groupes partagent un sentiment de déclassement et une crainte de la précarisation, financière ou professionnelle. Nous retrouvons une plus forte part de peu

satisfaits dans les catégories socio-professionnelles les moins bien rémunérées, mais aussi dans des segments que nous avons vus représentés au sein du mouvement : petits indépendants, employés dans les services aux particuliers ou dans la fonction publique.

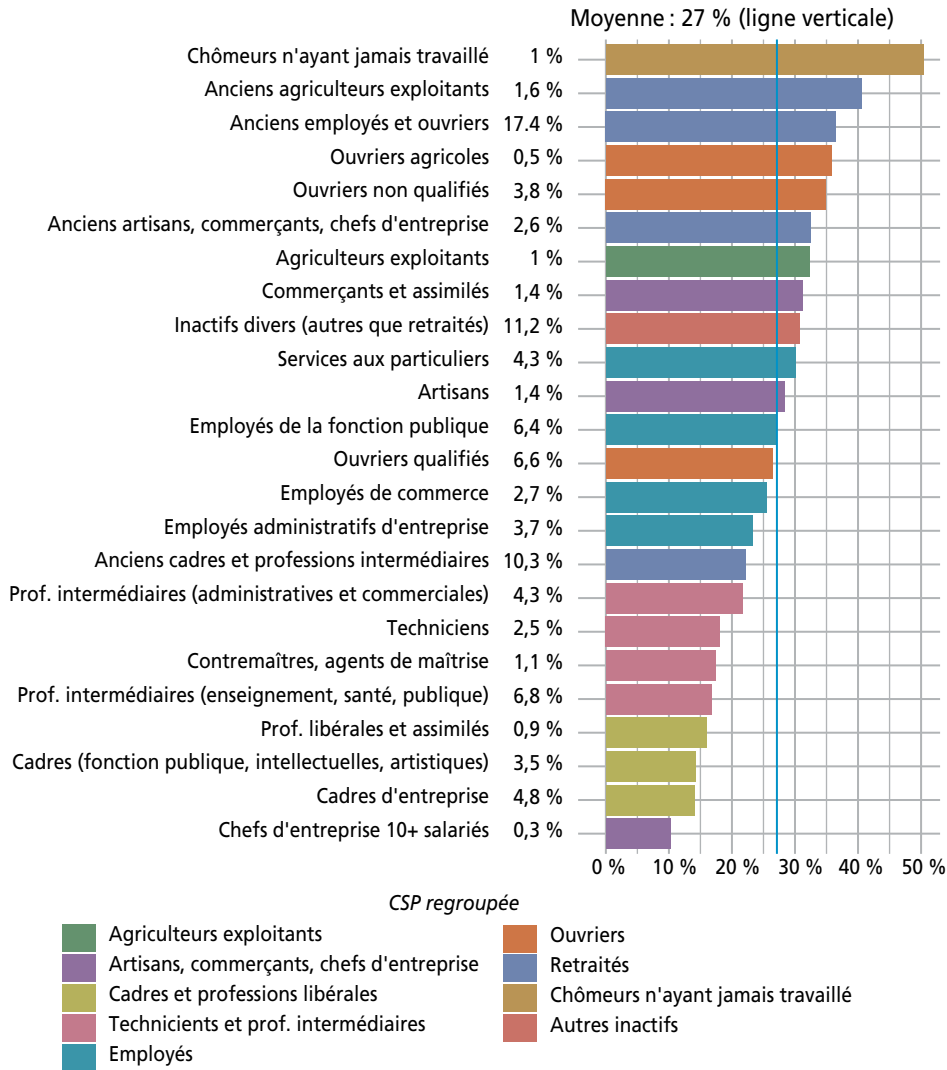


Fig. 7.6 – Part des malheureux par catégorie socio-professionnelle.

Source : SRCV, vagues 2010-2017. Observations : 122 655.

Lecture : Les chômeurs n'ayant jamais travaillé représentent 1 % de l'échantillon, et sont 50 % à déclarer une satisfaction de vie inférieure ou égale à 6.

Nous distinguons sur ce graphique les contrastes qui peuvent exister au sein des grandes catégories socio-professionnelles. La part de peu satisfaits parmi les anciens cadres et professions intermédiaires est ainsi bien plus faible que parmi les anciens ouvriers et employés, reflétant les écarts établis dans la vie active. Au sein des ouvriers, la qualification joue un rôle majeur dans la

satisfaction ; parmi les employés, ceux du secteur des services aux particuliers sont nettement plus peu satisfaits que les autres.

Situation financière

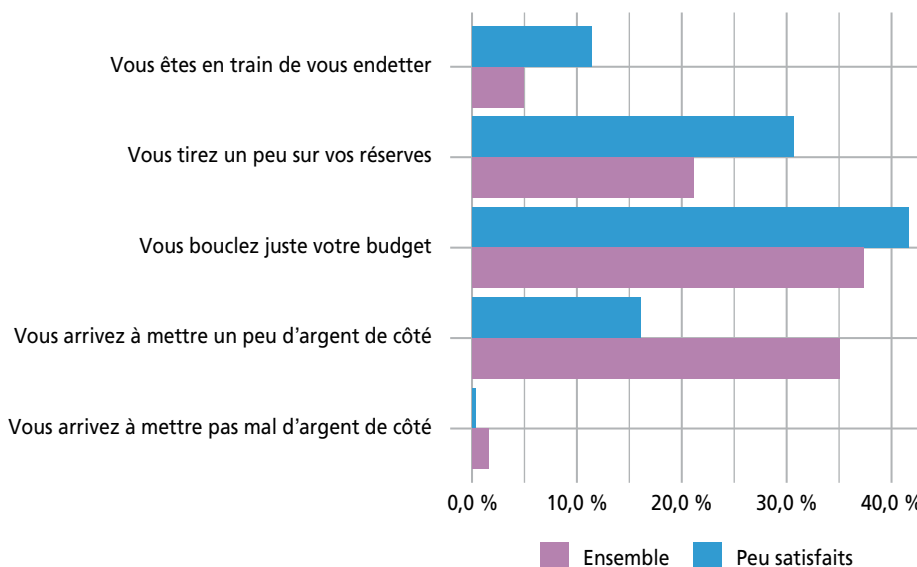


Fig. 7.7 – Appréciation de la situation financière du ménage.

Source : Enquête de conjoncture auprès des ménages (Insee) et Plate-forme « Bien-être » Insee/Cepremap.
Observations : 25 303.

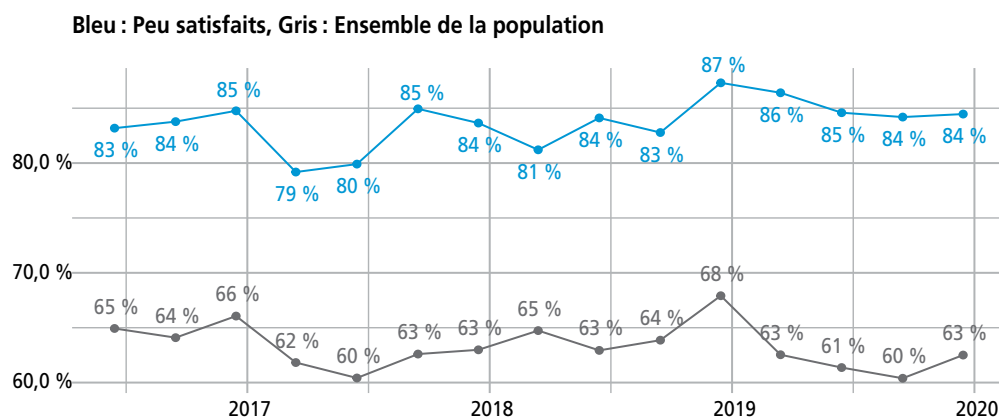


Fig. 7.8 – Part des répondants inquiets quant à leur situation financière.

Source : Enquête de conjoncture auprès des ménages (Insee) et Plate-forme « Bien-être » Insee/Cepremap.
Observations: 25 303

Le sentiment d'insécurité financière est au centre du mal-être exprimé. De fait, en mobilisant l'enquête de conjoncture auprès des ménages augmentée de notre plate-forme bien-être, 41 % des peu satisfaits déclarent boucler tout juste leur budget, et 40 % ne pas y parvenir.

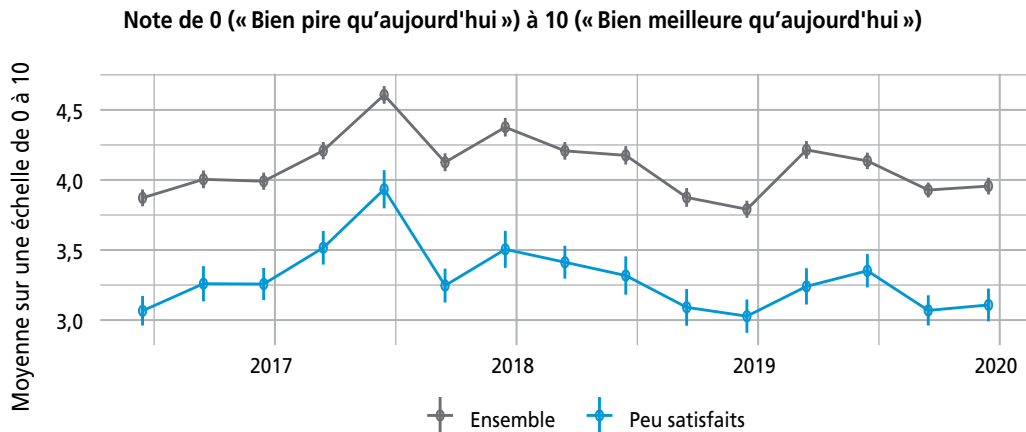


Fig. 7.9 – Comment pensez-vous que sera la vie en France pour la prochaine génération ?

Données : Plate-forme « Bien-être » de l'enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages, Insee/Cepremap.
Observations : 24 108.

Ce haut degré d'inquiétude des peu satisfaits est stable dans le temps. Environ un ménage sur cinq est à la fois peu satisfait et en état de fragilité financière.

Ces personnes nourrissent en outre une opinion beaucoup plus pessimiste que la moyenne quant à l'avenir de la prochaine génération dans le pays.

En forme de conclusion provisoire de ce rapide portrait socio-économique de la France peu satisfaite, nous pouvons dire que l'insatisfaction, en France, touche non seulement les personnes les plus précaires, mais aussi une vaste frange – pensons au grand nombre de personnes dont le diplôme est inférieur au baccalauréat, dont un tiers se déclarent peu satisfaites – que l'on associe habituellement aux classes populaires et moyennes.

7.1.2 TERRITOIRES DU BIEN-ÊTRE

Dans l'idée sans doute des nombreux palmarès des villes, départements ou encore régions où il fait bon vivre, nous sommes régulièrement interpellés sur une géographie du bien-être. Est-on plus heureux dans certaines régions ? Vaut-il mieux vivre en ville ou à la campagne ? De fait, les indicateurs de bien-être subjectif mettent en évidence une géographie particulière du bien-être en France. Hâtons-nous cependant de préciser trois points :

- Ainsi que le fait remarquer l'Insee (Gleizes et Grobon, 2019), les facteurs individuels comme le fait d'occuper un emploi, d'être en bonne santé ou de disposer de revenus confortables pèsent beaucoup plus lourd que les écarts liés au lieu de résidence : la misère ne semble pas être moins pénible au soleil. Conséquence de ce fait, les différences brutes de bien-être observées par exemple entre villes et campagnes reflètent dans une large partie les différences de composition socio-économique des territoires.
- Contrairement à des pays comme le Royaume-Uni ou l'Allemagne, la France ne pose pas de question sur le bien-être subjectif dans son recensement. Nous ne disposons pas de l'information fine qui permet à ces pays de proposer des cartes du bien-être moyen pour chaque commune. Nous travaillons donc à un niveau plus agrégé, ici principalement le type d'unité urbaine.

Ces catégories regroupent nécessairement des agglomérations aux situations extrêmement contrastées.

- Ainsi que nous l'avons vu dans d'autres sections de ce rapport, les différences de bien-être moyen entre territoires doivent souvent plus aux différences dans la part de personnes peu satisfaites qu'à celles de très satisfaites. La géographie qui se dessine le plus clairement est donc celle de l'insatisfaction et de la défiance.

Ceci posé, nous mettons tout de même en évidence entre certains territoires des écarts de bien-être que les contrastes de richesse ou de composition ne suffisent pas à épuiser. Les villes moyennes en particulier – au sens des unités urbaines de 20 000 à 100 000 habitants – apparaissent moins satisfaites de leur sort que ne le voudrait la composition de leur population. Parallèlement, nous avons construit une cartographie hypothétique de ce que peuvent être la satisfaction de vie ou la confiance au niveau des communes, sur la base de ce que l'on sait des facteurs de bien-être et des caractéristiques des communes. Cet exercice fait apparaître des géographies très différentes, dont l'une seulement, celle de la satisfaction, rappelle fortement celle de la mobilisation des Gilets jaunes.

Campagnes, métropoles et villes moyennes

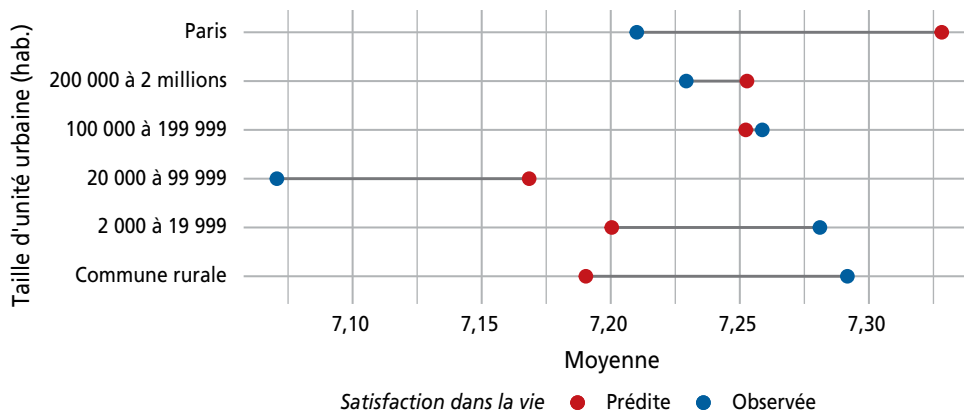


Fig. 7.10 – Satisfaction dans la vie moyenne, par type d'unité urbaine.

Source : SRCV, 2010-2017. Observations : 118 399.

Au niveau mondial, les recherches actuelles ne font pas apparaître d'avantage systématique en faveur des villes ou des campagnes en ce qui concerne le bien-être subjectif : les facteurs individuels et le contexte national conditionnent très largement les contrastes. Dans l'ensemble, les habitants des villes des pays émergents tendent à être plus heureux que les habitants des campagnes. Les villes donnent en effet accès à des services publics et des opportunités économiques et sociales absentes des campagnes. Dans les pays riches, les niveaux de bien-être entre villes et campagnes sont comparables, et parfois légèrement défavorables aux villes. L'écart dans l'accès aux services publics est moins marqué que dans les pays émergents, ce qui donne plus de relief aux inconvénients de la vie urbaine, en particulier le moindre sentiment d'appartenance à une communauté locale^[62]. Un effet de composition est aussi à l'œuvre : les campagnes des pays

émergents sont souvent des zones aux taux de pauvreté élevés. Dans les pays comme la France, la pauvreté est souvent dans les villes.

Ainsi, la représentation des satisfactions de vie moyennes par type d'unité urbaine de résidence fait apparaître qu'à une exception près, nous avons un gradient assez faible : la satisfaction de vie diminue très légèrement avec la taille de l'agglomération de résidence. L'exception, ce sont les unités urbaines de taille comprise entre 20 000 et 99 999 habitants, où la satisfaction de vie moyenne est plus faible que dans tous les autres types d'unités urbaines. Évidemment, ces écarts sont pour partie le reflet de l'état économique et de la composition sociale de ces agglomérations. Afin d'écarter ces éléments, nous construisons une prédiction de ce que devrait être la satisfaction de vie moyenne sur la base de ces seuls éléments socio-économiques. Les écarts entre les valeurs prédites et observées représentent ainsi ce qui résiste à cette explication, et suggèrent la présence d'effets locaux liés plus directement à la taille de l'agglomération. Nous voyons ainsi que les habitants des communes rurales et des petites villes sont en moyenne plus satisfaits que ne le prédirait leur profil socio-économique, tandis que c'est l'inverse pour l'agglomération parisienne. Les habitants des villes moyennes, pour leur part, cumulent la situation socio-économique moyenne la plus défavorable (la prédiction est la plus faible) et un écart négatif comparable à celui qui affecte les habitants de l'agglomération parisienne.

Ces écarts dans l'appréciation de la vie en général se retrouvent dans l'évaluation d'éléments plus spécifiques, dont on peut penser qu'ils diffèrent selon le type d'agglomération. Ainsi, la satisfaction moyenne vis-à-vis du logement décroît avec la taille de l'agglomération – un élément qui peut être lié aux prix de l'immobilier – et plus encore la satisfaction vis-à-vis du cadre de vie. Sur ce dernier point, l'écart est patent entre les agglomérations rurales et les petites villes d'une part, et Paris d'autre part. Les autres villes, de la ville moyenne à la métropole régionale, occupent une position similaire. On peut ainsi penser qu'une partie des écarts de satisfaction de vie ont partie liée à une appréciation du logement et de l'environnement beaucoup plus favorable dans les grandes agglomérations, tandis que le manque d'espace – dans le logement et dans l'environnement urbain en général, pèse particulièrement dans l'agglomération parisienne.

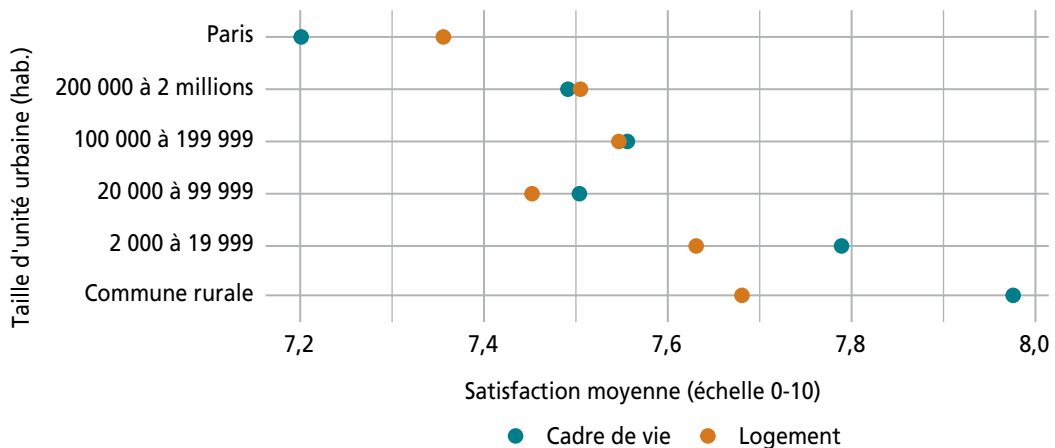


Fig. 7.11 – Satisfaction vis-à-vis du cadre de vie et du logement, par type d'unité urbaine.

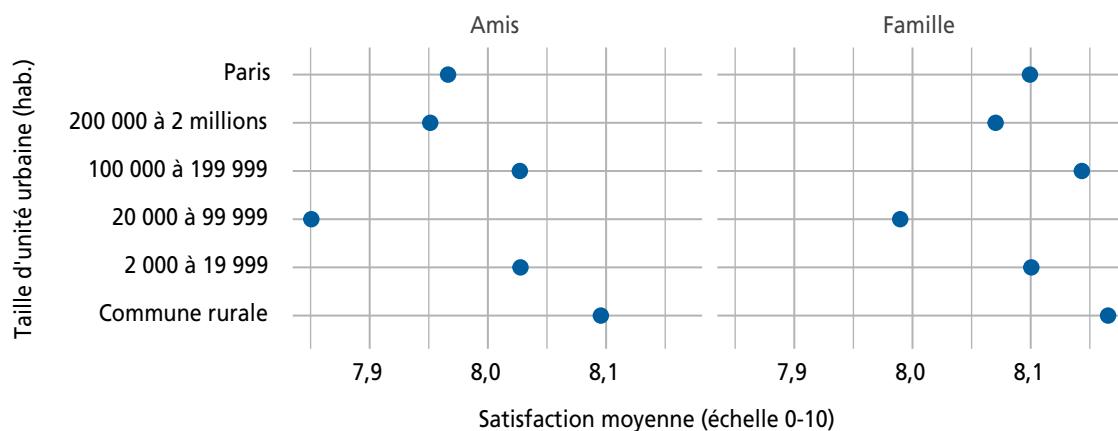


Fig. 7.12 – Satisfaction vis-à-vis des relations avec les amis et la famille, par type d'unité urbaine.

Dispositif SRCV, 2012-2017. Observations : 213 806.

Ces éléments n'expliquent toutefois pas la position défavorable des villes moyennes. La conscience d'une fragilité à cet échelon du territoire a émergé depuis une dizaine d'années au moins^[63]. De fait, il s'agit de la seule catégorie d'unité urbaine qui a perdu des habitants entre 2010 et 2015, avec une perte moyenne de population de l'ordre de 1 % contre une croissance moyenne de 2,4 %. Il s'agit donc, pour une part significative d'entre elles, d'espaces d'où les gens partent. Il est possible que ces départs ne soient pas sans conséquences sur l'état du lien social dans ces agglomérations. Ainsi, on retrouve la position particulière des villes moyennes quand on considère la satisfaction exprimée à l'égard des relations sociales. Qu'il s'agisse des amis ou de la famille, les habitants des villes moyennes déclarent une satisfaction de leurs relations en retrait par rapport à celles des autres Français. On retrouve un écart de ce type dans l'appréciation des relations avec les collègues de travail (Péron et Perona, 2018) ou dans le sentiment de solitude (Beasley et Perona, 2020).

7.1.3 ENJEUX POLITIQUES D'UNE GÉOGRAPHIE DU BIEN-ÊTRE ET DE LA CONFIANCE

Dans *Les Origines du populisme*, nous avons montré comment le paysage politique français s'était, à l'occasion de l'élection présidentielle de 2017, restructuré sur de nouveaux axes, la satisfaction dans la vie d'une part et la confiance interpersonnelle d'autre part. Comme l'illustre en particulier le chapitre sur l'éducation, ces deux dimensions essentielles du bien-être subjectif sont très largement distinctes. On en voudra pour illustration dans le champ politique la combinaison d'un haut degré de confiance et d'un faible niveau de satisfaction chez les personnes fortement diplômées mais aux revenus peu importants au regard de leur niveau de qualification – à commencer par les enseignants – qui ont apporté un fort soutien à la France Insoumise, là où les cadres de qualification équivalente mais mieux rémunérés ont largement voté pour Emmanuel Macron.

Le mouvement des Gilets jaunes, avec son cortège de blocages et d'occupation des ronds-points a montré que cette vision d'ensemble du bien-être – ou plutôt du mal-être – devait s'accompagner d'une vision plus proprement territoriale à un niveau fin. Contrairement à d'autres pays, nous ne

disposons pas en France de mesures au niveau des communes, ni même des départements. Faute de telles données, nous avons construit deux modèles qui nous ont fourni une estimation de ces grandeurs à ce niveau^a. Ces modèles nous ont permis de mettre en évidence que le mouvement des Gilets jaunes avait beaucoup plus à voir avec un faible niveau de satisfaction qu'avec une défiance généralisée.

Un indicateur des conditions du bien-être

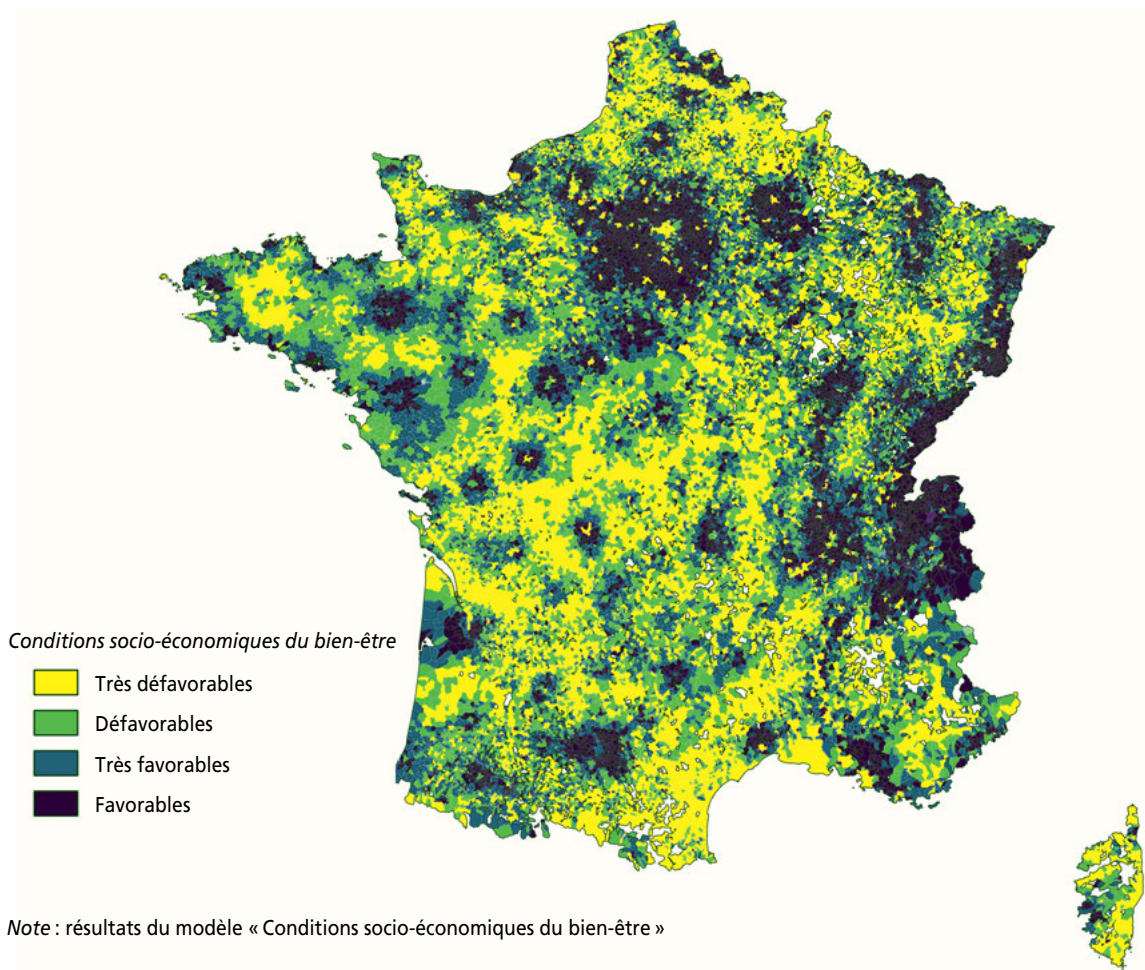


Fig. 7.13 – Carte socio-économique du bien-être.

Sources : Observatoire du bien-être, Cepremap, Cevipof, Sciences Po.

a. Les spécifications de ces deux modèles sont détaillées dans Algan *et al.* (2019), « Qui sont les Gilets jaunes et leurs soutiens », ainsi que dans les Annexes de l'ouvrage *Les Origines du populisme*, qui sont téléchargeables sur le site du Cepremap.

Le premier indicateur que nous avons construit reflète une socio-économie de la satisfaction dans la vie. Nous connaissons les principaux facteurs observables de celle-ci : le revenu, l'âge, la qualification, le statut d'emploi, la catégorie socio-professionnelle, et sommes donc capables de calculer le poids de chacun d'entre eux dans l'évaluation moyenne que les Français font de leur bien-être. En utilisant les données du recensement de 2015, nous sommes ainsi capables de produire une estimation de ce que pourrait être la satisfaction de vie moyenne dans chaque commune, en fonction du profil socio-démographique et des revenus de ses habitants. Cette estimation doit se comprendre comme un indicateur composite des éléments qui favorisent la satisfaction dans la vie, ce que nous nommons les *conditions socio-économiques du bien-être*. Le principal intérêt de cet indicateur réside dans le fait que nous n'avons pas choisi les poids de chaque élément. Nous les avons déduits des relations entre ce que les individus de nos enquêtes déclarent et leur profil socio-économique individuel.

La carte que nous obtenons reflète et agrège de grands faits connus de la géographie française. Les conditions socio-économiques sont ainsi plus favorables à la satisfaction de vie autour des grandes métropoles (Paris, Lyon, Marseille, Toulouse, Strasbourg, etc.) – les neuf plus grandes métropoles représentant aujourd'hui 60 % du PIB du pays. Notre carte met en évidence que la diffusion territoriale de cette richesse produite est très variable. Celle-ci est particulièrement faible dans le Sud-Est, l'arrière-pays de Toulon ou Nice semblent peu profiter de la présence de ces grandes villes, de même qu'une grande partie du Nord reste à l'écart du dynamisme de Lille. Le centre du pays, la fameuse « diagonale du vide » se lit bien sur notre carte : entre Bordeaux et Strasbourg, on ne rencontre que peu de villes de plus de 100 000 habitants au rayonnement important hormis Dijon. L'Île-de-France apparaît comme particulièrement bien positionnée, à l'exception de Paris même et d'une partie de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne, du fait d'importantes poches de pauvreté. Cette représentation met en lumière les limites de l'opposition entre une France urbaine et une France périphérique. Certaines campagnes tendent à s'intégrer de fait dans des espaces métropolitains, tandis que des espaces urbains, comme les villes moyennes ou les grands ensembles, cumulent les obstacles sociaux-économiques au bien-être et des dynamiques en berne.

Un indicateur de la confiance

Nos travaux ont mis en évidence le lien fort qui va de la confiance interpersonnelle aux comportements de vote. Pour se faire une idée du niveau de confiance au niveau communal, nous empruntons ce chemin dans le sens inverse : connaissant à la fois le profil socio-démographique des communes et les votes au premier tour de l'élection présidentielle de 2017, nous pouvons estimer le niveau moyen de confiance dans la commune. Nous constatons ainsi que les électeurs qui ont choisi Marine Le Pen expriment en moyenne un niveau de confiance envers autrui faible, et inversement pour les électeurs de Jean-Luc Mélenchon, Benoît Hamon ou Emmanuel Macron (les électeurs de François Fillon sont assez neutres selon cette dimension).

Cette carte de la confiance telle qu'exprimée par le vote met en lumière une diagonale qui va de Calais à Marseille. Au sud-ouest de cet axe, la confiance domine. Au nord-est, c'est la défiance qui l'emporte le plus souvent, hormis l'Île-de-France. Cette structuration recoupe assez largement celle de E. Todd et H. Le Bras en termes de structuration sociale héritée de traditions familiales ou religieuses (Algan, Cahuc 2016). La géographie de la confiance diffère ainsi significativement de celle de la satisfaction de vie, et répond à des logiques de construction et de transmission qui s'inscrivent dans un temps plus long.

Un outil d'analyse

En remontant à un niveau départemental, nous avons montré que le nombre d'événements organisés par les Gilets jaunes en décembre 2018 était plus fortement lié à un faible niveau de satisfaction qu'à un faible niveau de confiance. Ce constat a été un des points de départ des récents travaux du Conseil d'analyse économique sur le sujet^[64]. Ces travaux montrent que le sentiment de mal-être a partie liée avec d'autres formes de déprise dans ces territoires, en particulier la perte des services publics au niveau de l'agglomération, et la disparition des commerces de proximité qui vident les centres-villes de leurs lieux de sociabilité. En conséquence, le CAE recommande de changer assez largement l'orientation des politiques d'aide aux territoires prenant en compte dans les objectifs des métriques de bien-être, et non le seul développement économique.

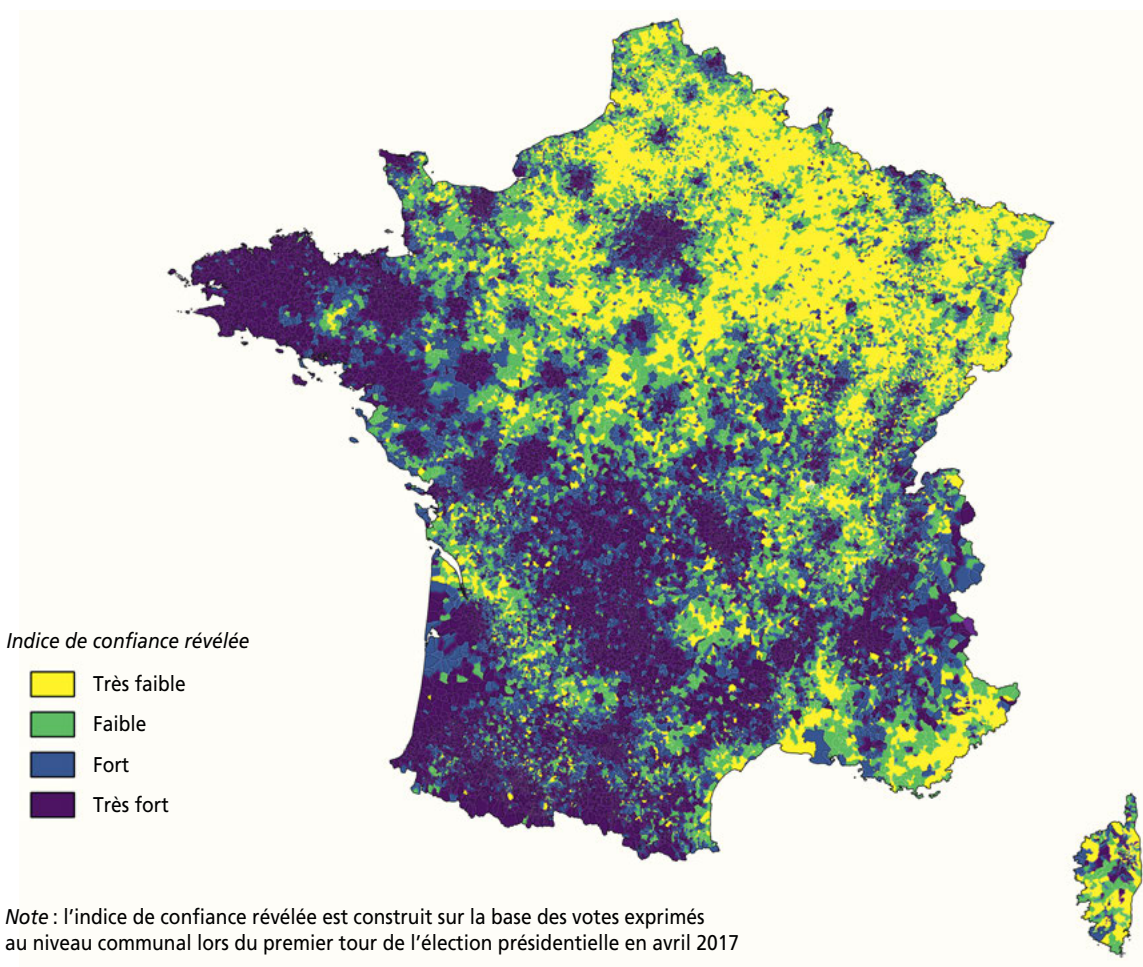


Fig. 7.14 – Carte politique de la confiance.

Sources : Observatoire du bien-être, Cepremap, Cevipof, Sciences Po.

7.1.4 MESURER LE BIEN-ÊTRE AU NIVEAU LOCAL

Ces travaux illustrent l'intérêt très concret qu'il y aurait à disposer de mesures du bien être à un niveau local. Le recueil de celles-ci ainsi que leur usage pour le pilotage de l'action publique au niveau des collectivités constituent d'ailleurs la première recommandation du CAE (Algan, Malgouyres et Senik, 2020). De fait, plusieurs collectivités ont commencé à se saisir elles-mêmes de ces outils, à l'image de l'Eurométropole de Strasbourg qui a conduit en 2019 l'enquête participative *Comment ça va ?* afin de mieux comprendre ce qui contribuait le plus au bien-être des habitants de l'agglomération. À bien des égards, la France est en retard en la matière. Au Royaume-Uni, l'*Office for National Statistics* fournit un ensemble de métriques de bien-être subjectif à un niveau local de manière régulière. Ces données sont aujourd'hui réutilisées par plusieurs services privés, qui les intègrent dans des comparateurs pour aider les personnes à choisir où se loger en fonction non seulement des prix de l'immobilier, mais aussi des temps de transport et du bien-être mesuré dans la localité. Parallèlement, le *What Works Wellbeing*, une structure aux missions comparables à celles de l'Observatoire mais de bien plus grande dimension, a mis au point un cadre d'analyse (*framework*) destiné à aider les collectivités de toutes tailles à construire des tableaux de bord du bien-être adaptés à leurs échelles et leurs besoins. Ces tableaux de bord combinent des données déjà mises à disposition par la statistique publique et des données collectées par les collectivités elles-mêmes afin de rester au plus près de leurs priorités.

Des démarches de ce type permettraient de mieux prioriser les actions des collectivités vers ce qui contribue le plus effectivement au bien-être des habitants. Elles fournissent également un outil d'évaluation plus approprié que les retombées économiques. À titre d'exemple, nous les avons mis en œuvre pour évaluer les retombées des Jeux olympiques de Londres (Dolan *et al.*, 2019) – avec un bilan mitigé pour la seule ville de Londres, mais au final positif si on intègre le reste du pays. Nous les avons également mobilisées pour estimer l'apport, toujours difficile à quantifier, des espaces verts en ville (Krekel, Kolbe, et Wüstemann, 2016). Cette dernière analyse souligne particulièrement que ce type d'équipement produit des gains qui, s'ils sont faibles à l'échelle individuelle, deviennent très significatifs quand on prend en compte le grand nombre des usagers. Elle montre aussi que ces outils permettent d'affiner le ciblage de ces politiques, en montrant que le gain de bien-être est particulièrement fort pour les publics peu mobiles, à commencer par les personnes âgées. Au-delà de ces coups de sonde, les métriques de bien-être subjectif ont un rôle à jouer dans la transition vers des espaces urbains à la fois plus agréables à vivre et plus respectueux de l'environnement.

7.1.5 BIBLIOGRAPHIE

- Y. Algan, E. Beasley, D. Cohen, M. Foucault et M. Péron, « Qui sont les Gilets jaunes et leurs soutiens ? », *Note de L'Observatoire du bien-être du Cepremap*, n° 2019-03, 2019.
- Y. Algan, E. Beasley, C. Senik, *Les Français, le bonheur et l'argent*, Opuscule du Cepremap, n° 46. Paris, Éditions rue d'Ulm/Presses de l'École normale supérieure, 2018.
- Y. Algan, P. Cahuc, *La société de défiance : comment le modèle social français s'autodétruit*, Opuscule du Cepremap, n° 9. Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2016.
- Y. Algan, C. Malgouyres et C. Senik, « Territoires, bien-être et politiques publiques », Paris, Conseil d'analyse économique, 2020.
- E. Beasley, et M. Perona, « Dimensions de la solitude en France », *Note de L'Observatoire du bien-être du Cepremap*, n° 2020-01, 2020.

- D. Behard, et P. Estebe, « Les villes moyennes, espaces en voie de disparition ? », *Libération.fr*, 2020.
- O. Berlioux, et F. Gintrand, « Pour les villes moyennes, demain, il sera trop tard », *Slate.fr*, 2014.
- B. J. L. Berry, et A. Okulicz-Kozaryn, « Dissatisfaction with City Life : A New Look at Some Old Questions », *Cities* 26 (3), 117-24, 2009.
- M. Burger, P. Morrison, M. Hendricks, M. Hoogerbrugge, « Urban-Rural Happiness Differentials Across the World », in J. Helliwell, R. Layard, J. Sachs and J.-E. De Neve, eds., 2020, *World Happiness Report 2020*, New York, Sustainable Development Solutions Network.
- P. Dolan, G. Kavetsos, C. Krekel, D. Mavridis, R. Metcalfe, C. Senik, S. Szymanski et N. R. Ziebarth, « Quantifying the Intangible Impact of the Olympics Using Subjective Well-Being Data », *Journal of Public Economics*, 177 (C), 1-1, 2019.
- P. Estèbe, « Petites villes et villes moyennes : une leçon de choses », *Tous Urbains*, n° 21 (février), 30-35, 2018.
- L. Flamand, C. Gilles, et A. Trannoy, « Les salaires augmentent-ils vraiment avec l'âge ? », *Note d'analyse* 72, Paris, France Stratégie, 2018.
- F. Gleizes et S. Grobon, « Le niveau de satisfaction dans la vie dépend peu du type de territoire de résidence », *Insee Focus*, 139, 2019.
- C. Krekel, J. Kolbe et H. Wüstemann, « The Greener, the Happier ? The Effect of Urban Land Use on Residential Well-Being », *Ecological Economics*, 121 (January), 117-27, 2016.
- L. Leker, « Emploi et Bien-Être », *Note de L'Observatoire du bien-être du Cepremap*, n° 2016-03, 2016.
- M. Péron et M. Perona, « Bonheur rural, malheur urbain ? », *Note de L'Observatoire du bien-être du Cepremap*, n° 2018-07, 2018.
- E. Raineau-Rispal et M. Perona, « Les femmes et le sentiment d'(in)sécurité », *Note de L'Observatoire du bien-être du Cepremap*, n° 2018-04, 2018.
- J.-M. Roux, « Crise des quartiers centraux, dans les villes petites et moyennes », *Tous Urbains*, n° 21 (février), 36-41, 2018.